

Département : Loire-Atlantique
Arrondissement de Nantes
Mairie du Pellerin
44640

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

nombre de membres en exercice : 29
date de la convocation : 11 décembre 2025
date d'affichage : 11 décembre 2025

SEANCE DU 17 DÉCEMBRE 2025

Le dix-sept décembre deux mille vingt-cinq, à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué le onze décembre deux mille vingt-cinq, s'est assemblé Espace René-Cassin, salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur François BRILLAUD de LAUJARDIÈRE, Maire.

Étaient présents (22) :

M. BRILLAUD de LAUJARDIÈRE, MME MÉRIADEC, MME BRIZARD, M. MONNIÉ, MME DOUSSET, M. BIHAN, M. BERTHOU, MME SÉROT, MME TEILLET, M. LÉCUYER, M. PLAINEAU, M. GOUPIL, MME FOURAGE, M. LE CAM, MME MERLET, MME KERFOURN, M. DABIN, M. MOUSSU, M. DRÉAN, MME DELERUE, M. MICHENOT, MME PAQUET.

Absents, excusés et représentés (4) :

M. BROUNAIS a donné pouvoir à MME MÉRIADEC,
MME LALLEMAND a donné pouvoir à M. BERTHOU,
M. AMPROU a donné pouvoir à M. BRILLAUD de LAUJARDIÈRE,
MME PÉRESSE a donné pouvoir à M. MOUSSU.

Absents (3) :

M. LE COZ,
M. LABARRE,
M. LÉCUREUIL.

Secrétaire de séance : M. PLAINEAU.

2025-69/ Fixation des tarifs d'occupation du domaine public pour l'année 2026.

2025-69/ Fixation des tarifs d'occupation du domaine public pour l'année 2026.

M. le Maire :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 2121-29,

Il est nécessaire de fixer des tarifs pour l'occupation du domaine public par les commerçants ainsi que pour la vente de cartes postales pour l'année 2026 (réévaluation de +0,9 % selon l'évolution de l'indice des prix à la consommation constatée sur une année, les montants étant arrondis).

I – TARIFS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES COMMERCANTS

TARIFS	ANNEE 2025	ANNEE 2026
TARIFS DU MARCHE D'APPROVISIONNEMENT		
Étalage non bâché dans la rue – le ml au trimestre	5,80 €	5,85 €
Étalage sous les halles ou dans la rue avec électricité – le ml au trimestre	20,25 €	20,45 €
Posticheur démonstrateur – le m ² /jour	4,05 €	4,10 €
Marchand passager occasionnel – le ml/jour	2,00 €	2,00 €
Minimum de perception	6,00 €	6,05 €
Occupation par une association par samedi	6,00 €	6,05 €
TARIFS HORS MARCHE D'APPROVISIONNEMENT		
Location des halles à la journée pour manifestation commerciale	685 €	691,00 €
Location des halles à la demi-journée pour manifestation commerciale	385 €	388,50 €
Forfait droit de place petit spectacle (marionnettes – guignol) sous les halles par travée sans électricité	4,55 €	4,60 €
Forfait droit de place petit spectacle (marionnettes – guignol) par travée avec électricité	6,60 €	6,65 €
Étalage ou installation sur le domaine public sans électricité public occasionnel – le ml/jour	2,65 €	2,65 €
Étalage sur le domaine public avec électricité public occasionnel le ml/jour	4,15 €	4,20 €
Forfait si occupation du domaine public quai des coteaux 5 j/semaine le ml/jour	2,55 €	2,55 €
Redevance animation par commerçant abonné, par jour de présence, le ml	0,10 €	0,10 €

TARIFS	ANNEE 2025	ANNEE 2026
TARIFS HORS MARCHE D'APPROVISIONNEMENT		
Redevance du délégataire gestion du marché	9 475 €	9 560,00 €
Redevance du délégataire participation aux animations	1 410 €	1 422,00 €
Terrasse de café couverte le m ² /an	38 €	38,35 €

Le nouveau délégataire sera informé sur l'application de ces tarifs.

II – VENTE DE CARTES POSTALES

Le prix de vente d'une carte postale aux commerçants est fixé à 0,20 €. L'unité de vente est au minimum de 75 cartes, soit un coût de 15 € pour pouvoir effectuer un titre de recettes.

La commission Finances - Ressources Humaines du 03/12/25 a donné un avis favorable à l'unanimité.

Le conseil municipal,
Où le rapport de M. le Maire,
Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

À l'unanimité

- d'approuver les tarifs présentés ci-dessus ;
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

François BRILLAUD de LAUJARDIÈRE